

Questions orales

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je peux peut-être mentionner un autre commentaire paru dans *La Presse* de samedi dernier et intitulé: «Un rapport des Travaux publics absout la Société immobilière de Mirabel».

[Traduction]

Voilà qui exprime fidèlement les conclusions de l'équipe spéciale de vérification que j'ai chargée de faire enquête. Ce rapport dit que le gouvernement et la Société en ont eu pour leur argent.

* * *

LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

L'ENQUÊTE SUR L'ÉCRASEMENT DE L'APPAREIL D'AIR INDIA—
LA PROMESSE DE NE PAS DÉTRUIRE DE PREUVE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général et a trait aux manifestations constantes d'incompétence et de négligence du SCRS dans l'enquête sur l'affaire d'Air India.

Le ministre peut-il confirmer que, quelques jours à peine après l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India, lors d'un entretien entre des cadres supérieurs de la GRC et du SCRS, le SCRS a promis qu'absolument aucune preuve ne serait détruite pendant cette enquête sur le meurtre de 329 personnes?

Pourquoi le SCRS n'a-t-il pas tenu sa promesse et pourquoi n'a-t-on pas du tout consulté le procureur ou la GRC dans cette affaire avant que le SCRS ne détruise ces bandes extrêmement importantes?

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai déjà traité de cette question en répondant à un autre député. Je vais cependant y répondre encore une fois et répéter ce que j'ai dit. Comme le sait pertinemment le député—car je lui ai répété à maintes reprises—une enquête en matière criminelle est en cours. Je ne suis pas en mesure de dire quoi que ce soit de crainte d'en compromettre le succès.

Cet accident a été vraiment tragique. Nous faisons de notre mieux pour mettre la main sur les responsables. Je sais que le député y tient autant que moi.

M. Robinson: Le ministre craint de compromettre le succès de l'enquête. Le plus grand danger qui risque de compromettre cette enquête est l'incompétence du SCRS même.

L'ENQUÊTE QU'AURAIT ENTREPRISE LA GRC SUR LA
DESTRUCTION DE BANDES MAGNÉTIQUES

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le président, le ministre peut-il confirmer que la GRC a entrepris une enquête policière sur la destruction de ces bandes? Peut-il nous dire au juste quelle est la portée de cette enquête et quand nous pourrions espérer en connaître les conclusions? Les familles des 329 victimes attendent que le gouvernement prenne enfin ses responsabilités au sérieux.

L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je tiens à assurer au député, et en fait à tous ses collègues, que le gouvernement assume ses responsabilités avec beaucoup de sérieux. Une enquête en matière criminelle est activement en cours. J'ai rappelé au député que cette enquête était la plus complète jamais menée par la Gendarmerie royale du Canada. Plus de 200 agents y ont participé de façon plus ou moins régulière et pas moins d'une cinquantaine y sont affectés quotidiennement.

* * *

• (1430)

LES PÊCHES

LES MOULES TOXIQUES—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE À UN
ADJOINT DU MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Depuis le début de l'affaire des moules toxiques, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social affirme qu'il n'a été informé que le lundi 30 novembre. Dans une interview à la radio, le 7 décembre, le ministre des Pêches et des Océans a dit qu'il a été informé en même temps que le ministre de la Santé. Aujourd'hui, toutefois, dans une interview à la télévision, un adjoint du ministre, M. David Janes, a dit qu'on l'avait mis au courant de l'affaire pendant qu'il se trouvait à Toronto, à la conférence des premiers ministres, le vendredi 27 novembre. Le ministre des Pêches, le ministre de la Santé et le premier ministre assistaient également à cette conférence. Qui est-ce qui dit la vérité au sujet du moment où le gouvernement a appris l'existence de ces moules toxiques, le ministre ou son adjoint?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je peux affirmer à la députée et à la Chambre que je n'ai été informé de cette affaire qu'à 13 h 30, le 1^{er} décembre.